



Centre de l'Arche
Pré Joubert
05260 Ancelle

Réunion information

29 Mai 2024

18h00

EBV

SÉJOUR ANCELLE

DU 19 AU 23 AOUT 2024

LE CENTRE DE L'ARCHE

LE CENTRE DE L'ARCHE SE SITUE A ANCELLE À 1350M D'ALTITUDE DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES A MOINS DE 17KM DE GAP.

ANCELLE EST, AU CŒUR DES ALPES FRANÇAISES, DANS LA VALLÉE DU CHAMPSAUR, CELLE-CI EST ENTOURÉE DE MONTAGNES, DE FORÊTS DENSES, DE RIVIÈRES ET DE PRAIRIES.

LE CENTRE SE SITUE A 500M DU VILLAGE AU SEIN DUQUEL SE TROUVE DIVERS COMMERCES



Au sein du centre nous disposerons de :

- TERRAIN PRIVE DE 5000M2
- SALLE D'ACTIVITE
- GRANDE TERRASSE
- SALLE D'ANIMATION AVEC BABYFOOT;
JEUX DE SOCIÉTÉ...
- TABLE DE PING-PONG ET JEUX EXTÉRIEURS



L'HEBERGEMENT

LES JEUNES SERONT HEBERGES DANS DES CHAMBRES DE DEUX A HUIT LITS.

CHAQUE CHAMBRE DISPOSERA DE SA PROPRE SALLE DE BAIN.

LE LINGE DE LIT EST FOURNI PAR LE CENTRE D'ACCUEIL.



LA RESTAURATION

LES REPAS SONT CONFECTIONNÉS SUR PLACE PAR UN CHEF CUISINIER.

LA CUISINE EST PRÉPARÉE AVEC DES PRODUITS LOCAUX.

LES MENUS POURRONT ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DES RÉGIMES ALIMENTAIRES



LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- FAVORISER L'IMPLICATION DES JEUNES DANS L'ORGANISATION DU SÉJOUR
- PROMOUVOIR LA COHÉSION ET L'INTÉGRATION DE TOUS AU SEIN DE GROUPE
- SENSIBILISER LES JEUNES AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
- TRANSMETTRE UNE CURIOSITÉ POUR CE QUI NOUS ENTOURE ET LE PLAISIR DU SPORT
- DÉVELOPPER DES NOTIONS DE PARTAGE, D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- CANI-RANDO
- RANDONNÉE AQUATIQUE SUR LA ROANNE
- TOBOGGAN ET BAINNADE AU PLAN D'EAU DE CHAMPSAUR
- VISITE DU VILLAGE



L'EQUIPE ENCADRANTE

- **NATHALIE** : DIRECTRICE DU SEJOUR (BPJEPS LTP)
- **CHARLÈNE** : ANIMATRICE (BAFA ET BAFD EN COURS)
- **KYLIAN**: ANIMATEUR (BAFA)

LE TRANSPORT

Les jeunes devront
apporter leur PASS
NAVIGO

ALLER

- RENDEZ-VOUS A LA GARE DE MANTES-LA-JOLIE : **HEURES À DEFINIR**
- DÉPART DE PARIS GARE DE LYON: 7H15
- ARRIVEE A ANCELLE A 13H

RETOUR

- DÉPART D'ANCELLE: 14H
- ARRIVEE A PARIS GARE DE LYON :19H45
- ARRIVÉE A MANTES LA JOLIE: VERS 21H

Il faudra prévoir un pique-nique pour l'aller ainsi qu'un goûter.

SANTE

Le directeur assurera le rôle d'assistant sanitaire en charge du suivi de la santé des jeunes. Il aura en charge le cahier d'infirmier, de la trousse à pharmacie et d'éventuels traitements.

Aucun médicament ne pourra être délivré **sans ordonnance et une autorisation parentale**. Les médicaments devront être fournis dans leur emballage marqué du nom de l'enfant. En cas de maladie sur place, un médecin ou des services d'urgence seront consultés. Les frais médicaux seront avancés par l'espace Boris Vian et devront être remboursés par les familles au retour du séjour. (La feuille de soins sera fournie également).

ARGENT DE POCHE / QUARTIER LIBRE

- *Les jeunes peuvent apporter de l'argent de poche dont ils disposeront comme ils le souhaitent. L'argent de poche sera sous l'entière responsabilité des jeunes et de ce fait, nous préconisons qu'une somme de 30 euros maximum soit apportée.*
- *Il est prévu que nous organisons un petit quartier libre. Ce quartier libre fera l'objet de règles de sécurité très précises concernant les horaires, les points de rendez-vous et la zone autorisée. Il ne pourra être effectué que par groupes de 3 minimums. Nous avons l'habitude de faire des quartiers libres 2 grands seront dans les groupes avec les plus jeunes.*

RAPPEL

Pour des raisons de sécurité évidentes, les animateurs disposeront de leur téléphone portable. Cependant les familles n'auront pas la possibilité de les appeler directement. Le téléphone sera le seul moyen de communication, les 11-13 ans auront un temps chaque soir pour appeler afin d'échanger avec leurs parents. Pour les 14-17 ans auront des temps aussi précis mais plus souple au niveau de l'utilisation.

- Test d'aisance aquatique obligatoire pour les activités
- Autorisation de sortie du territoire
- Photocopie de la Carte d'identité, du passeport en cours de validité ou du livret de famille
- Carte européenne d'assurance maladie
- Pass Navigo (train de mantes la jolie-Montparnasse)

- **Si votre enfant prend un traitement médical merci de le mettre dans un sac marqué au nom du jeune, avec l'ordonnance et une autorisation parentale. Tout médicament qui ne sera pas dans son emballage d'origine ne pourra être donné.**

Merci